

Allocution de M. Djibrina Barry, Economiste principal du PNUD  
Lancement du rapport national sur le Développement humain

Centre international de conférence de Bamako  
14 septembre 2006

Monsieur le Ministre du développement Social, de la Solidarité et des Personnes âgées ;  
Monsieur le Ministre de l'environnement et de l'Assainissement ;  
Madames et Messieurs les Ministres ;  
Madames et Messieurs les représentants des Institutions de la République ;  
Madames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques ;  
Madames et messieurs les représentants de la coopération bilatérale et multilatérale ;  
Chers collègues, chefs des agences du Système des Nations unies au Mali  
Madames et Messieurs ;

Je voudrais nom du Programme des Nations Unies pour le Développement, vous remercier de l'honneur que vous nous faites de nous faire partager le plaisir de participer à vos côtés à la cérémonie de lancement du Rapport National sur le Développement humain, édition 2006 dont le thème est « Gestion de l'environnement pour un Développement Humain Durable ».

Les rapports nationaux sont le cadre pour traiter des grandes problématiques du Développement humain à l'échelle des pays. Ils prolongent et complètent ainsi, les réflexions conduites dans le cadre des rapports mondiaux dont notre Organisation parraine la production tous les ans.

A cet égard, je voudrais saluer la fréquence et la régularité qui marquent la production des rapports nationaux par le Mali, ainsi que la qualité de ceux-ci, du point de vue des grands principes qui les sous-tendent et dont l'un des plus importants est l'indépendance et la totale liberté de conception et de rédaction.

Je voudrais aussi saluer la pertinence du thème du présent rapport en ce qu'il appréhende un des enjeux majeurs du développement du Mali qui est la protection de l'environnement dans sa fonction de principale base et capital de production des populations.

Le Pnud a inscrit l'environnement comme un des cinq domaines de concentration de son assistance aux pays ; parce que, la dégradation de l'environnement et le changement climatique qui en résulte, engendrent des risques pour l'humanité dans son ensemble. Toutefois, les pays pauvres et les populations pauvres sont confrontés aux risques les plus chroniques, en partie en raison du fait qu'ils ne disposent pas des ressources financières, institutionnelles et autres nécessaires à leur adaptation et en partie également, parce qu'ils sont dans la plupart des cas situés dans des zones très vulnérables, telles que la zone sahélienne ; c'est le cas du Mali.

Messieurs les Ministres  
Madames et Messieurs

Le rapport jette un éclairage suffisant sur la problématique environnementale au Mali dans ses multiples dimensions. Il a le mérite particulier de mettre l'accent sur la lancinante question de la désertification qui conduit au cercle vicieux « désertification-pauvreté ».

La conviction profonde de notre Organisation est qu'il est possible de transformer ce cercle vicieux en cercle vertueux qui conduira le Mali à atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement en ce qui concerne la faim et la pauvreté et la préservation de l'environnement.

Le rapport en a prospecté quelques pistes. Les débats et réflexions qui accompagneront la nécessaire large diffusion du document enrichiront les stratégies et politiques à mettre en œuvre.

Le Pnud est heureux d'avoir apporté son assistance au Mali dans la production de ce rapport. Je puis vous assurer que notre Organisation vous accompagnera comme par le passé dans cette deuxième étape de dissémination du rapport, de formulation et de mise en œuvre des politiques qui en découleront.

Je voudrais pour finir, renouveler mes remerciements à toutes les structures qui ont concouru à l'élaboration de cet excellent rapport, en faisant une mention particulière pour l'équipe de consultants indépendants qui a imprimé à ce rapport la marque du professionnalisme.

Je vous remercie.